

Règlement intérieur 2023/2024

Bonjour à tous,

Nous espérons que cette année se déroule aussi bien que l'année précédente.
Pour la suite, voici les règles établies cette année :

Les cours :

- Trois trimestres : Le premier trimestre durera 13 semaines,
Le deuxième trimestre durera 12 semaines,
Le troisième sera de 8 semaines
Soit 33 semaines de cours au total
- **Premier trimestre du 12/09/23 au 23/12/23 inclus**
- **Deuxième trimestre du 09/01/24 au 13/04/24 inclus**
- **Troisième trimestre du 30/04/24 au 29/06/24 inclus**

- La semaine de l'Ascension n'est pas travaillée du dimanche 05/05/2024 au lundi 13/05/2024
- les autres jours fériés sont travaillés (Samedi 11 novembre et mercredi 1er mai)

- Pas de cours pendant les vacances scolaires ni pendant la semaine de l'Ascension.

- Le spectacle de fin d'année aura lieu le dimanche 30 juin.
- Possibilité d'un spectacle de Noël (en concertation)

Le paiement de chaque trimestre doit impérativement être réglé lors du premier cours du nouveau trimestre.

Malheureusement, les cours manqués par les élèves ne pourront être rattrapés par manque de créneaux. Le professeur s'engage toutefois à rattraper ses cours s'il est absent exceptionnellement.

Les élèves doivent être équipés de leur méthode à chaque cours et de leur instrument (guitare, baguettes, basse).

Tout trimestre engagé est un trimestre dû.

TARIFS 2023/ 2024 :

Premier trimestre :

13 cours :

	Batterie	Guitare	Basse	Piano
Tarif 1H	430 €	430 €	430 €	455 €
Tarif 30 min	280 €	280 €	280 €	280 €

Deuxième trimestre :

12 cours :

	Batterie	Guitare	Basse	Piano
Tarif 1H	400 €	400 €	400 €	420 €
Tarif 30 min	260 €	260 €	260 €	260 €

Troisième trimestre :

8 cours :

	Batterie	Guitare	Basse	Piano
Tarif 1H	265 €	265 €	265 €	280 €
Tarif 30 min	175 €	175 €	175 €	175 €

Adhérents aux studios de répétitions :

Pour avoir accès aux studios de répétitions, vous devez **être adhérents** et donc régler une cotisation de **35 euros par personne** par année scolaire.

Ensuite, vous pourrez bénéficier de deux salles consacrées aux répétitions.

Caution : un chèque de 15 euros par personne à l'ordre de la SCI MAVLAMUM. il sera encaissé puis restitué en septembre de l'année suivante si l'adhésion n'est pas renouvelée.

Tarif Horaire :

-Tarif : **15 €/heure** (réservation pour minimum deux heures)

Carte 10h : 80 € (**8€/heure**)*

*notez que ces **cartes** sont **valables** pour **un trimestre**.

Règle de vie de la Rockscool Royan/Vaux

Ceci est valable tant pour les élèves que pour les adhérents des studios de répétition :

- **INTERDIT** d'apporter **boissons et nourriture** dans les salles de musique.
- **INTERDIT de fumer** dans l'établissement ni sous le porche.
- **UN CENDRIER EST INSTALLÉ** devant France Télévision. merci de ne pas jeter vos mégots sur le parking ou dans le caniveau.

- Entrer dans l'enceinte avec les **chaussures propres** dans la mesure du possible (pour rappel, certaines salles sont équipées de moquettes pour le confort acoustique, donc un effort est demandé).

- **Ne pas déranger un cours** et attendre la fin du cours dans la salle d'attente du studio.

- **Ne pas toucher les mousses acoustiques** collées aux murs (très très fragiles), ni aux panneaux en bois et **tissus acoustiques tendus** installés sur le bas des murs!!!!

- **Ne pas s'appuyer ni accrocher** quoi que ce soit à **la rambarde extérieure** qui ne fait pas partie de la Rockscool.

- **Ne pas se garer devant** les locaux de **France Télévisions**.

- **Veillez remettre les salles dans l'état où vous les avez trouvées, sièges et pupitres rangés et repliés et micros déconnectés.**

Keep on rockin! come on!

La Rockscool Royan / Vaux

